

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 03441

Numéro SIREN : 377 835 962

Nom ou dénomination : 44.1

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2019 sous le numéro de dépôt 47755

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 07/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/47755

Déposant :

Nom/dénomination : 44.1

Forme juridique :

N° SIREN : 377 835 962

N° gestion : 2010 B 03441



44.1

Société par Actions Simplifiée au capital de 80 000 €
Siège social : 27, rue des Gros Grès
92700 - COLOMBES

377 835 962 RCS NANTERRE

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Certifiés conformes



La Présidente
La société WAGNER
Représentée par M. Paul WAGNER

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

SAS 44.1

27 rue des Gros Grès
92700 COLOMBES

Siret : 37783596200038



Sommaire

1. Comptes annuels	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	8
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	18
<i>Autres informations</i>	20
<i>Tableau des cinq derniers exercices</i>	21
Effectif	22

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Comptes annuels



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	15 775	15 775		2 082
Fonds commercial (1)	321 718		321 718	321 718
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	152 437	129 956	22 481	37 725
Installations techniques, matériel et outillage industriels	156 955	102 320	54 635	40 191
Autres immobilisations corporelles	57 375	36 064	21 312	5 938
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	49 960	49 960		
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	690		690	690
Autres immobilisations financières	65 397		65 397	51 950
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	820 307	334 074	486 233	460 294
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	432 832	72 667	360 165	353 717
Avances et acomptes versés sur commandes	28 391		28 391	11 186
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	133 652		133 652	358 188
Autres créances	61 668		61 668	75 316
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	36 972		36 972	24 414
Charges constatées d'avance (3)	146 099		146 099	5 717
TOTAL ACTIF CIRCULANT	839 614	72 667	766 947	828 539
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 659 921	406 741	1 253 180	1 288 833
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



[Signature]

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	562 270	514 555
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	128 388	47 715
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	778 659	650 270
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	20 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 000	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	771	5 779
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 002	81 789
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 400	19 295
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	306 922	374 041
Dettes fiscales et sociales	113 011	74 551
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 357	24 105
Produits constatés d'avance (1)	18 058	59 003
TOTAL DETTES	454 521	638 563
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 253 180	1 288 833
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	446 121	619 267
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	771	5 779
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 44.1

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 253 180 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 128 388 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Agencements des constructions : 2 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 2 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 4 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 4 647 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	321 718			321 718
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 775			15 775
Immobilisations incorporelles	337 493			337 493
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	152 437			152 437
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	127 879	29 076		156 955
- Installations générales, agencements aménagements divers	22 745			22 745
- Matériel de transport	510			510
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 564	24 557		34 121
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	313 134	53 633		366 767
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	49 960			49 960
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	52 640	13 447		66 087
Immobilisations financières	102 600	13 447		116 047
ACTIF IMMOBILISE	753 227	67 080		820 307

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		53 633	13 447	67 080
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		53 633	13 447	67 080
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	321 718
Total	321 718

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participations ont été dépréciés à hauteur de 100 % de leur valeur.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 693	2 082		15 775
Immobilisations incorporelles	13 693	2 082		15 775
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	114 712	15 244		129 956
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	87 688	14 632		102 320
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 743	825		19 567
- Matériel de transport	381	129		510
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 756	8 230		15 986
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	229 280	39 059		268 339
ACTIF IMMOBILISE	242 973	41 141		284 114

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 407 505 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	690		690
Autres	65 397		65 397
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	133 652	133 652	
Autres	61 668	61 668	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	146 099	146 099	
Total	407 505	341 419	66 087
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	8 386
F/SEURS AVOIRS A RECEVOIR	17 714
Total	26 100

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 80 000,00 Euros décomposé en 80 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 446 121 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	771	771		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	306 922	306 922		
Dettes fiscales et sociales	113 011	113 011		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 359	7 359		
Produits constatés d'avance	18 058	18 058		
Total	446 121	446 121		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	3 002			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 3 002 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	15 831
INT.COURUS S/CONC.BANC.COURANT	771
PERSONNEL PROV.CONGES PAYES	12 728
ORGAN. SOCIAUX CHARGES A PAYER	5 697
ETAT CHARGES A PAYER	5 859
Total	40 886

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	146 099		
Total	146 099		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	18 058		
Total	18 058		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	483 537	4 358	487 895
Ventes de marchandises	3 019 011	3 191	3 022 201
Produits des activités annexes	420		420
TOTAL	3 502 968	7 548	3 510 516

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 600 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	338	2 491
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	338	2 491
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 644
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	20 000	
Total des charges exceptionnelles	20 000	4 644
Résultat exceptionnel	-19 662	-2 153

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Provisions pour risques et charges	20 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		338
TOTAL	20 000	338

Autres informations

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 57 859 Euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	600 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Nombre d'actions ordinaires	39 309,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	3 646 673,81	3 252 378,13	3 300 688,18	2 813 815,76	3 510 515,86
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-124 189,53	137 798,30	398 110,71	-85 597,49	249 251,28
Impôts sur les bénéfices				-600,00	38 228,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-164 131,20	103 402,28	413 105,87	47 715,04	128 388,45
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-3,16	1,72	4,98	-1,06	2,64
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-4,18	1,29	5,16	0,60	1,60
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	8	5	5	5	5
Montant de la masse salariale	536 334,72	306 430,28	266 513,71	171 945,88	136 175,91
Montant des sommes versées en avantages sociaux	264 298,78	138 177,40	107 447,65	80 646,82	56 627,89

Effectif

Effectif moyen :

Effectif moyen du personnel : 3 personnes.

FIDUCIAIRE BONNEFOY et MOUGEL
F.B.M.

SARL AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
149 Boulevard Malesherbes
75017 PARIS
R.C.S. PARIS B 422 482 547

Téléphone : 01 56 33 20 66

e-mail : sr@ficoex.fr

44-1

S.A.S. AU CAPITAL DE 80 000€
27 Rue des Gros Grès
92700 COLOMBES

SIREN 377 835 962
APE : 4643 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 DECEMBRE 2018



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2018

A l'assemblée générale de la société 44.1

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 44.1 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme décrit dans la note –Fonds commercial- de l'annexe, votre société procède annuellement à un test de dépréciation du fonds commercial dont l'usage n'est pas limité dans le temps. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre dans ce cadre et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans cette note de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

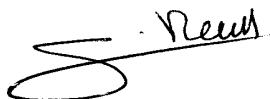
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 13 juin 2019

Fiduciaire Bonnefoy et Mougel
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Sylvain REUSS



Attestation d'Expert - Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 44.1 relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euros
Total bilan	1 253 180
Chiffre d'affaires	3 510 516
Résultat net comptable (Bénéfice)	128 388

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à GENTILLY
Le 30/04/2019

CHAPELLE Fabien
Expert-comptable



CABINET FERCO

103 avenue Raspail 94250 GENTILLY

Tél. 01.47.40.81.50

Page 1



COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	15 775	15 775		2 082
Fonds commercial (1)	321 718		321 718	321 718
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	152 437	129 956	22 481	37 725
Installations techniques, matériel et outillage industriels	156 955	102 320	54 635	40 191
Autres immobilisations corporelles	57 375	36 064	21 312	5 938
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	49 960	49 960		
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	690		690	690
Autres immobilisations financières	65 397		65 397	51 950
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	820 307	334 074	486 233	460 294
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	432 832	72 667	360 165	353 717
Avances et acomptes versés sur commandes	28 391		28 391	11 186
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	133 652		133 652	358 188
Autres créances	61 668		61 668	75 316
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	36 972		36 972	24 414
Charges constatées d'avance (3)	146 099		146 099	5 717
TOTAL ACTIF CIRCULANT	839 614	72 667	766 947	828 539
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 659 921	406 741	1 253 180	1 288 833
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



CABINET FERCO

103 avenue Raspail 94250 GENTILLY

Tél. 01.47.40.81.50

Page 4

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	562 270	514 555
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	128 388	47 715
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	778 659	650 270
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	20 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 000	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	771	5 779
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 002	81 789
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 400	19 295
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	306 922	374 041
Dettes fiscales et sociales	113 011	74 551
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 357	24 105
Produits constatés d'avance (1)	18 058	59 003
TOTAL DETTES	454 521	638 563
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 253 180	1 288 833
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	446 121	619 267
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	771	5 779
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



CABINET FERCO

103 avenue Raspail 94250 GENTILLY

Tél. 01.47.40.81.50

Page 5



COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 44.1

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 253 180 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 128 388 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Agencements des constructions : 2 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 2 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 4 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



CABINET FERCO

103 avenue Raspail 94250 GENTILLY

Tél. 01.47.40.81.50

Page 11



[Signature]

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 4 647 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



CABINET FERCO

103 avenue Raspail 94250 GENTILLY

Tél. 01.47.40.81.50

Page 12



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	321 718			321 718
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 775			15 775
Immobilisations incorporelles	337 493			337 493
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	152 437			152 437
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	127 879	29 076		156 955
- Installations générales, agencements aménagements divers	22 745			22 745
- Matériel de transport	510			510
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 564	24 557		34 121
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	313 134	53 633		366 767
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	49 960			49 960
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	52 640	13 447		66 087
Immobilisations financières	102 600	13 447		116 047
ACTIF IMMOBILISE	753 227	67 080		820 307



[Signature]

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		53 633	13 447	67 080
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		53 633	13 447	67 080
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	321 718
Total	321 718



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participations ont été dépréciés à hauteur de 100 % de leur valeur.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 693	2 082		15 775
Immobilisations incorporelles	13 693	2 082		15 775
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	114 712	15 244		129 956
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	87 688	14 632		102 320
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 743	825		19 567
- Matériel de transport	381	129		510
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 756	8 230		15 986
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	229 280	39 059		268 339
ACTIF IMMOBILISE	242 973	41 141		284 114



[Signature]

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 407 505 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	690		690
Autres	65 397		65 397
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	133 652	133 652	
Autres	61 668	61 668	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	146 099	146 099	
Total	407 505	341 419	66 087
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	8 386
F/SEURS AVOIRS A RECEVOIR	17 714
Total	26 100



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 80 000,00 Euros décomposé en 80 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 446 121 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	771	771		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	306 922	306 922		
Dettes fiscales et sociales	113 011	113 011		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 359	7 359		
Produits constatés d'avance	18 058	18 058		
Total	446 121	446 121		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	3 002			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 3 002 Euros.



CABINET FERCO

103 avenue Raspail 94250 GENTILLY

Tél. 01.47.40.81.50

Page 17



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	15 831
INT.COURUS S/CONC.BANC.COURANT	771
PERSONNEL PROV.CONGES PAYES	12 728
ORGAN. SOCIAUX CHARGES A PAYER	5 697
ETAT CHARGES A PAYER	5 859
Total	40 886

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	146 099		
Total	146 099		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	18 058		
Total	18 058		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	483 537	4 358	487 895
Ventes de marchandises	3 019 011	3 191	3 022 201
Produits des activités annexes	420		420
TOTAL	3 502 968	7 548	3 510 516

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 600 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	338	2 491
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	338	2 491
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 644
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	20 000	
Total des charges exceptionnelles	20 000	4 644
Résultat exceptionnel	-19 662	-2 153



CABINET FERCO

103 avenue Raspail 94250 GENTILLY

Tél. 01.47.40.81.50

Page 19



[Signature]

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Provisions pour risques et charges	20 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		338
TOTAL	20 000	338



CABINET FERCO

103 avenue Raspail 94250 GENTILLY

Tél. 01.47.40.81.50

Page 20



Autres informations

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 57 859 Euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



CABINET FERCO

103 avenue Raspail 94250 GENTILLY

Tél. 01.47.40.81.50

Page

21



Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	600 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Nombre d'actions ordinaires	39 309,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	3 646 673,81	3 252 378,13	3 300 688,18	2 813 815,76	3 510 515,86
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-124 189,53	137 798,30	398 110,71	-85 597,49	249 251,28
Impôts sur les bénéfices				-600,00	38 228,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-164 131,20	103 402,28	413 105,87	47 715,04	128 388,45
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-3,16	1,72	4,98	-1,06	2,64
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-4,18	1,29	5,16	0,60	1,60
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	8	5	5	5	5
Montant de la masse salariale	536 334,72	306 430,28	266 513,71	171 945,88	136 175,91
Montant des sommes versées en avantages sociaux	264 298,78	138 177,40	107 447,65	80 646,82	56 627,89



[Signature]

44.1

Société Par Actions Simplifiée au capital de 80 000 €
Siège social : 27 rue des Gros Grès
92700 COLOMBES
377 835 962 RCS NANTERRE

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 128 388,45 Euros, en totalité au compte « *Autres réserves* » qui devient ainsi créateur de 690 658,83 Euros.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



**Pour extrait certifié conforme
La Présidente**